

*Date de dépôt: 9 août 2001*

*Papier*

## **Pétition**

### **Halte au développement démesuré de Troinex**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

relative au projet de loi créant, au lieu-dit «Les Crêts», une zone de développement 4A sur le territoire de la commune de Troinex, selon plan 29177-538.

Les soussignés, considérant que

1. les critères tels que mentionnés dans la loi ne sont pas remplis
2. la création de cette zone 4A de développement ouvre la voie à une urbanisation démesurée
3. le projet remettrait en cause toutes les infrastructures récemment réalisées ou en voie de réalisation
4. les voies d'accès, déjà engorgées, et les problèmes de circulation en découlant aggraveront dangereusement les conditions du trafic dans la commune. La sécurité des usagers en sera gravement affectée, notamment pour les enfants et les personnes âgées
5. le projet transformerait irrémédiablement une partie importante de Troinex en banlieue urbaine, avec tous les problèmes (sociaux, structurels, urbanistiques etc.) que cela entraîne

6. la commune de Troinex est l'une de celles ayant ces dernières années connu l'augmentation de population la plus marquée dans le cadre de la lutte contre la pénurie de logement

font usage de leur droit de pétition et demandent instamment au Grand Conseil d'inviter le Conseil d'Etat à retirer ce projet de loi, auquel ils sont fortement opposés.

N.B. : 3 signatures  
Association des intérêts du  
quartier des Crêts  
Willy Brack  
Avenue des Crêts  
1256 Troinex  
Association des habitants du  
quartier Sous-le-Crêts  
Jacques Dubois et Luc  
Forestier